

LE QUATUOR DE L'EXIL

Fuaad, Ifrah, Yusuf et Faiza n'ont pas vingt ans. Ils ont vécu la guerre, les péripéties des voyages clandestins, la diaspora d'une grande partie de leur famille. Ici, à Toronto, ils achèvent leur secondaire.

Après quelques années passées en terre canadienne, ces jeunes noirs, musulmans et francophiles réussissent-ils à s'adapter ? Se sentent-ils obligés de modifier leurs valeurs et leurs habitudes pour survivre ? Que pensent-ils de nous ?

Leur manière de comparer l'ailleurs et l'ici les rendent immédiatement attachants. Tout en étant fiers de leur origine, de leur culture et de leur religion, ils sont très curieux de ce que nous sommes. Au fil de leurs témoignages, nos idées préconçues sur la polygamie, les mariages arrangés, la toute-puissante autorité paternelle et maritale, le rôle des femmes dans la société musulmane se heurtent à leurs dires pour prendre un tout autre virage : celui de la compréhension. En même temps, leurs observations sur notre société, sa violence, sa pauvreté, le déclin de ses valeurs familiales, son racisme, mais aussi son respect des libertés individuelles, son souci d'égalité et de justice les surprennent et les réjouissent tout à la fois.

Qu'entendent-ils maintenant faire de leur vie ? Où logent leurs rêves de jeunes exilés ?

Réalisation : **Yves Bisailon**

Production : **Alan Collins** (Les Productions Alfa Nova),
Mikale-Andrée Joly (ONF)

Une production des **Productions Alfa Nova** avec la participation financière de **Téléfilm Canada** en coproduction avec l'**Office national du film du Canada** (Centre ontarien) avec la collaboration du **Fonds « Documentaires ontariens » la Chaîne** et la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada et le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto

58 minutes 50 secondes
C 9294 004



Avec sous-titres codés pour les personnes sourdes ou malentendantes.

Le visionnage gratuit, privé ou public, est autorisé.
La reproduction, la télédiffusion et la câblodistribution sont interdites.

© 1994 Office national du film du Canada

Imprimé au Canada



LES PRODUCTIONS
ALFA
NOVA

LE QUATUOR DE L'EXIL



VHS

C 9294 004

Un film de Yves Bisailon

LE QUATUOR DE L'EXIL



ALFA
NOVA
LES PRODUCTIONS



NOTES SUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DE SOMALIE

Superficie : 638 000 km²

Population : 7 700 000 habitants

Capitale : Muqdisho

Langue officielle : somali

Religion officielle : l'islam est la religion d'État.

Produit national brut (1990) : 150 \$ US par habitant

Moyenne des températures : 27 °C

Précipitations annuelles : 500 mm

Histoire : La capitale Muqdisho est déjà un important poste de traite islamique dès le X^e siècle. Le nord de la Somalie devient un protectorat anglais en 1886, le sud, colonie italienne en 1905. Les deux territoires réunis obtiennent leur indépendance en 1960 et forment la République de Somalie, d'après le nom d'une des principales ethnies, les Somalis. En 1969, une junte militaire prend le pouvoir et le major général Mohammed Siyad Barre devient président. Il sera renversé en janvier 1991. Il rebaptise le pays République démocratique de Somalie et prône une politique de « socialisme scientifique », ce qui l'amène à s'allier alternativement aux Soviétiques, aux Arabes et aux Américains. Ces vingt années sont marquées par des guerres avec l'Éthiopie et le Djibouti, par la nationalisation des hôpitaux, des écoles et de plusieurs industries, par des rivalités entre tribus, des désordres, des révoltes, des rébellions et des carnages. Après son départ, le chaos devient total et l'ordre n'est toujours pas entièrement rétabli depuis l'arrivée des premières troupes expédiées par les Nations Unies en septembre 1992 et qui comptent de nombreux Canadiens.

Retirez
la jaquette
pour plus
d'information.

NOTES SUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DE SOMALIE (suite)

Démographie : En 1975, la sécheresse repousse beaucoup de Somaliens au sud, puis, entre 1979 et 1988, des vagues successives de réfugiés viennent d'Éthiopie — jusqu'à 3 millions de personnes. Par ailleurs, les luttes civiles déstabilisent les tribus. On estime que de 1988 à 1991, 600 000 Somaliens ont fui en Éthiopie et qu'en 1993, les trois quarts de la population somalienne avaient été déplacés, soit près de 6 000 000 de personnes.

Gouvernement : La Constitution est révoquée en janvier 1991. L'autorité suprême du pays est désormais entre les mains d'un Conseil national de transition, créé en mars 1993. Son mandat : formuler une charte devant mener à l'adoption d'une nouvelle Constitution. Des élections doivent avoir lieu d'ici à mars 1995.

Système judiciaire : L'ancienne Constitution prévoyait un système judiciaire indépendant des pouvoirs législatif et exécutif. À l'été 1993, il n'y avait pas de système judiciaire formel en opération dans ce pays.

Défense : Suite au coup d'État de 1991, il n'y a plus d'armée nationale en Somalie qui est maintenant divisée en secteurs contrôlés par différents groupes armés s'appuyant sur les tribus (ou une partie de celles-ci) et leurs partisans.

Éducation : Le système d'éducation s'est totalement effondré. En janvier 1993, une école primaire est instaurée dans un édifice de l'Université de Muqdisho fermée depuis 1991, alors que 4 500 étudiants y étaient inscrits. Les quelques autres écoles qui fonctionnent encore sont contrôlées par des groupes islamiques fondamentalistes tandis qu'un certain nombre ont été réouvertes en 1991 en République du Somaliland, un État dans l'État qui a proclamé unilatéralement son indépendance en 1991.

Médias : Sous le régime Barre, tous les journaux étaient publiés par le ministère de l'Information. Aujourd'hui, il y a cinq publications dont le rythme de parution varie. En 1990, il y avait, selon l'UNESCO, environ 320 000 postes de radio et 105 000 téléviseurs. Les programmes de télévision sont diffusés en somali et en arabe, à raison de deux ou trois heures par jour, et la réception est limitée à un rayon de 30 km de la capitale. Une station radiophonique, financée par l'UNICEF et l'OUA, émet à partir d'Addis-Abeba et fait la promotion de la paix et de la reconstruction en Somalie. À Muqdisho, une station avec relais a été établie en 1993 par les supporters du général Aidid. Les Forces armées américaines publient un journal et opèrent une station radio.

Les Somaliens d'ici

Selon Immigration Canada, il y avait, en novembre 1993, sur le territoire canadien, environ 30 000 personnes d'origine somalienne, soit plus du triple du nombre recensé en 1991. La moitié d'entre elles ont un statut de résident permanent tandis que les autres sont en attente de statut.

Sources :

Africa — South of the Sahara — 1994, 23^e édition, Europa Publications Limited, Londres.
L'État du monde 1994 (Roland Marchal), Éditions La Découverte (Paris)/Éditions du Boréal (Montréal), 1993.

LE QUATUOR DE L'EXIL

Questions à débattre

1. Quelle différence fondamentale les jeunes Somaliens du film font-ils entre intégration et adaptation ?
2. Vous donnent-ils l'impression de s'être intégrés ou adaptés à la société canadienne ?
3. Quelle différence y a-t-il entre un réfugié politique et un immigrant ? Entre un exilé et un demandeur d'asile ?
4. Indiquez les principales différences et similitudes qui existent entre les jeunes Somaliens et les jeunes Canadiens en ce qui a trait :
 - a) aux valeurs culturelles
 - relations parents-enfants
 - relations entre jeunes
 - religion
 - langue
 - mariage
 - b) à la vision du futur
 - ambitions
 - formation
 - choix de carrière
 - c) aux valeurs sociales
 - sentiment d'appartenance
 - relations raciales
 - perception des rôles de la femme et de l'homme
5. Pouvez-vous, par ordre d'importance, classer les problèmes de ces jeunes : solitude, racisme, choc culturel, éducation, violence, orientation et travail ?
6. Dans le contexte canadien, les jeunes Somaliens sont-ils considérés comme des francophones, étant donné que le français n'est pas leur langue maternelle ?
7. Le fait d'être à la fois francophiles et membres d'une minorité noire à Toronto constitue-t-il un obstacle ou un avantage pour leur intégration ou leur adaptation à la société canadienne ? Pourquoi ?
8. Selon vous, le Québec serait-il un milieu plus propice à leur épanouissement que l'Ontario ?
9. Quels sont les avantages et les désavantages pour ces jeunes de vouloir préserver leur culture ?
10. Vous donnent-ils l'impression de comprendre le Canada et leur avenir au Canada ?
11. Semblent-ils être conscients des vrais problèmes de la jeunesse canadienne ?
12. Y a-t-il, selon vous, des sujets d'intérêt communs à tous les jeunes sans distinction de race ou d'origine ? Donnez quelques exemples tirés du film.
13. Le fait de venir d'un pays en guerre influence-t-il la perception qu'ont ces jeunes réfugiés de la police et de la société ?
14. La police devrait-elle faire un effort pour mieux comprendre les jeunes étrangers ? Pourquoi ?
15. À quoi les jeunes du film font-ils référence quand ils parlent du Canada comme d'« une prison à ciel ouvert » ? Pouvez-vous donner des exemples ?
16. Comment les Canadiens perçoivent-ils le rêve des jeunes Somaliens de retourner dans leur pays d'origine ?
17. La polygamie chez les Musulmans se compare-t-elle avec le mariage et le divorce que l'on retrouve chez les peuples occidentaux ?
18. Est-ce que les jeunes Somaliens du film vous donnent l'impression de vouloir, même au Canada, garder le mariage arrangé comme valeur culturelle ?
19. Selon vous, quelle serait une explication acceptable par les nouveaux arrivants pour justifier l'intervention de la police dans les disputes conjugales au Canada ?
20. Le multiculturalisme, tel que conçu au Canada, contribue-t-il à l'épanouissement des jeunes en général ? Comment ?
21. Quel est, selon vous, le message lancé par les jeunes Somaliens dans leur création théâtrale sur l'Afrique ?
22. Comment les Canadiens perçoivent-ils le phénomène de l'immigration ?